

ADDITIF Février 2015

RÉFÉRENTIEL APSAD R7 Détection automatique d'incendie (Édition Février 2014)

Mise à jour des normes de référence
pour les exigences applicables au produit (annexe 1)

Dans l'annexe 1, 3^e ligne du tableau, remplacer

« Les transmetteurs téléphoniques doivent être conformes :

- à la norme EN 54-21 ;
- ou à la norme NF C 48-220. »

Par

« Les transmetteurs téléphoniques doivent être conformes :

- à la norme EN 54-21 ;
- ou à la norme NF C 48-212 ;
- ou aux normes NF EN 50131-10 et NF EN 50136-2. »



Prévention et maîtrise des risques

CNPP Éditions

Route de La Chapelle Réanville

CD 64 – CS 22265 – F 27950 SAINT-MARCEL Cedex

Tél. : +33 (0)2 32 53 64 34

Fax : +33 (0)2 32 53 64 80

editions@cnpp.com